

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.172

L'An deux Mille Onze, le 15 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 9 décembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 9 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. SIMONNET
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme BARRAUD DUCHERON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DENOMINATION DE VOIES

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de dénommer deux voies du lotissement dénommé « Quartier Citronnelle », avenue du Maine Geoffroy :

Ø Voie A : rue des Citronniers

Ø Voie B : impasse du Cédrat

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu l'avis de la commission « culture »,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer à la voie A du « Quartier Citronnelle », la dénomination suivante :

Ø rue des Citronniers

- d'attribuer à la voie B du « Quartier Citronnelle », la dénomination suivante :

Ø impasse du Cédrat

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 décembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD

Ceclacome

Commune de ROYAN

"QUARTIER CITRONNELLE"

BO 97

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE DU PROJET COTE DANS LES TROIS DIMENSIONS

PROMOTERIE

Monsieur BARBIN Claude
70 Rue DE LA CLAVETTE

17220 LA JARRIE

Echelle : 1/ 500



BO 96p

Dossier N° : PA 017306 1000001

Demande reçue le : 08/10/2010

Nature des travaux : LOTISSEMENT QUARTIER

CITRONNELLE - 15 LOIS

Adresse des travaux : BO 0092, BO 0093, BO 0094, BO 0095p, BO 0096p

AVENUE DU MAINE GEOFFROY 17200 ROYAN



- Application cadastrale
- Borne existante
- Frange paysagère (aménagements paysagers, jardins)
- Accès obligatoire
- Zone de retrait des constructions largeur définie par -d- avec -d- = 0 ou demi hauteur de la construction avec un minimum de 3 mètres
- Zone d'implantation obligatoire d'une partie de la construction compte entre 0 et 5 m par rapport à l'alignement
- Limite clôturable (retrait minimum et position des entrées inconstructibles à titre indicatif)

Nota : Limites et superficie indiquées sous réserve de bornage contradictoire.

3 Places aménagées à l'usage FAVORABLE du 4 JAN 2011

Pour le Disputé Maire
Le Maire
Pascal REVOLAT
Emploi comm. de 000373

Emballé rouge
Emballé noir
Acre à planter
Emballé noir
lot destiné à l'implantation de 3 logements locatifs

Résine